

**M. CHARLTON :** Pourquoi à Kingston ? Il me semble qu'un autre endroit serait préférable à celui-ci, qui est situé au pied des lacs.

**Sir JOHN A. MACDONALD :** Tous ceux qui sont intéressés dans la navigation s'accordent sur Kingston. La Chambre de Commerce de Toronto, celle de Hamilton, et plusieurs autres institutions commerciales sont d'accord que Kingston est la place où ce bassin devra être construit. Actuellement, si un navire reçoit des avaries, il est obligé d'aller se faire réparer aux Etats-Unis, et à l'automne, par crainte des accidents, il arrive souvent que les navires vont directement aux Etats-Unis, sans passer par Kingston.

**M. CHARLTON :** Est-ce absolument nécessaire que le gouvernement se charge du coût de ces entreprises ? Aux Etats-Unis il y a des bassins à Oswégo, Buffalo, Cleveland, Toledo, Détroit, Chicago, Milwaukee, et tous sont construits par des compagnies privées. Pourquoi, dans ce pays-ci, le gouvernement devrait-il se charger de ces entreprises lorsque, de l'autre côté de la frontière, elles sont à la charge des particuliers ? Il me semble que la construction de ce bassin devrait être laissée aux expéditeurs des lacs.

**Sir JOHN A. MACDONALD :** Je crains qu'ils ne soient pas en état de le faire.

**M. BAIN (Wentworth) :** Je suis informé qu'une compagnie est déjà formée à Kingston dans ce but.

**Sir JOHN A. MACDONALD :** Je n'en ai jamais entendu parler.

**M. BAIN (Wentworth) :** J'ai cru comprendre que l'honorable député du comté de Prince-Edouard (M. Platt) nous a dit qu'à 16 milles à l'est de Picton, il y a un bassin presque achevé et qui a été construit par M. Hepburn.

**Sir CHARLES TUPPER :** Un bassin de radoub ?

**M. BAIN (Wentworth) :** C'est ce qu'il a prétendu, et il a ajouté que dans de telles circonstances il n'était pas juste pour le gouvernement de venir ainsi se mettre en travers d'une entreprise privée qui avait déjà coûté de fortes sommes.

**Sir JOHN A. MACDONALD :** Il n'y a pas de bassin de radoub à cet endroit ; je puis en donner l'assurance à l'honorable député.

**M. BAIN (Wentworth) :** Je présume que le gouvernement s'en assurera dans tous les cas, avant qu'on décide le choix de la localité.

Edifices publics, Ontario..... \$17,925.00

**M. CHARLTON :** Pour améliorer la ventilation de la Chambre des Communes, \$4,000.—De quelle façon les ministres se proposent-ils d'améliorer la ventilation ?

**Sir HECTOR LANGEVIN :** Cette demande de crédit est faite par suite des plaintes des honorables députés et des recommandations qui ont été faites. Je ne suis pas en mesure de dire de quelle façon ce crédit sera employé, mais nous en emploierons ce qu'il faudra pour améliorer la ventilation pendant la vacance.

Si l'on ne peut trouver un plan satisfaisant aux yeux du gouvernement, alors naturellement nous ne l'emploierons pas ; mais je crois qu'il y a certaines améliorations que nous pouvons faire pour le confort de la Chambre et l'amélioration de la ventilation.

**M. CHARLTON :** Je suis sûr que la Chambre dira que l'argent est bien employé si on améliore en aucune façon la ventilation. Je me renseigne sur cette question parce qu'elle m'intéresse beaucoup, et j'espère que le crédit sera employé de façon à atteindre le but pour lequel il est voté. Je crains cependant qu'on ne trouve la somme insuffisante pour faire les changements qui sont absolument nécessaires pour obtenir une bonne ventilation. Nous devons adopter

**Sir HECTOR LANGEVIN**

quelques moyens nouveaux pour faire pénétrer l'air du dehors, afin d'en obtenir une provision suffisante.

Il m'est venu à l'idée que si la chose est possible, le moyen le plus économique d'obtenir une Chambre bien ventilée, serait d'en construire une nouvelle, qui aurait trois côtés exposés à l'air.

**Sir HECTOR LANGEVIN :** Comme je l'ai dit l'autre jour, je suis prêt à entreprendre un nouvel édifice dès que le gouvernement m'aura donné l'argent nécessaire. Mais l'honorable député sait que la construction d'une nouvelle Chambre des Communes exigerait une forte somme d'argent.

Nous ne pouvons pas la rattacher à cet édifice sans le défigurer ; mais si, comme je l'ai dit l'autre jour, nous la construisions à côté de l'édifice de l'ouest, où il y a un espace vacant, nous pourrions avoir une très bonne Chambre des Communes, recevant la ventilation et la lumière sur trois côtés, et pourvue de toutes les améliorations modernes. Mais cela coûtera une forte somme ; cependant, si le parlement est prêt à s'en charger, je suppose que le gouvernement devra trouver l'argent. Je ne pense pas que nous pouvions la construire pour moins d'un demi-million.

**M. CHARLTON :** J'espère dans tous les cas que le ministre des travaux publics donnera à cette question toute son attention, et qu'il réussira à trouver un moyen de remédier à la difficulté que nous éprouvons dans la chambre actuelle. C'est un problème, sans doute, difficile à résoudre. Cette chambre-ci est située de manière à ce que le soleil n'y pénètre pas ; il se peut que le ministre ne réussisse pas autant qu'il le désirerait, mais on peut toujours tenter un effort. Dans tous les cas, je suis certain qu'il lui faudra un crédit plus élevé que celui qui est demandé ici.

Edifices publics, T.N.-O..... \$155,500

**Sir RICHARD CARTWRIGHT :** Edifices pour la police à cheval du Nord-Ouest, \$100,000. Où ces édifices doivent-ils être construits ?

**Sir HECTOR LANGEVIN :** L'architecte en chef nous a soumis un état dans lequel je trouve \$25,000 pour l'école d'équitation de Régina ; \$5,000 pour plus de logement dans les casernes ; un nouvel hôpital à Régina, \$7,000 ; Medicine Hat, nouvelle station de ville et réparations générales, \$2,500 ; Calgary, nouvel édifice, \$26,878 ; réparations et changements, \$10,000 ; Fort McLeod, réparations générales, \$2,000 ; Fort Saskatchewan, réparations générales, \$500 ; Edmonton, nouveaux édifices, \$10,000 ; Battleford, nouveaux édifices, renouvellements, réparations, clôtures, etc., \$5,000 ; Prince-Albert, nouveaux bâtiments nécessaires pour compléter, clôtures et chemin neuf conduisant aux casernes, \$3,000. Ces crédits détaillés, joints aux dépenses casuelles, constituent la somme que nous demandons.

**M. LAURIER :** Nous avons déjà voté \$27,000 dans le même but. Y a-t-il un rapport entre les deux crédits ?

**Sir HECTOR LANGEVIN :** Ce crédit est nouveau. L'autre crédit était pour l'exercice qui expirera dans un mois ou deux, et une grande partie en est déjà dépensée.

**M. PATERSON (Brant) :** Est-ce que l'école d'équitation à Régina a été totalement détruite, et si oui, quelle a été la cause de l'incendie ?

**Sir HECTOR LANGEVIN :** Oui, et la cause a été une cheminée défectueuse.

**M. MILLS (Bothwell) :** Je remarque qu'il y a une demande de crédit de \$15,000 pour résidence du gouverneur à Régina. Nous avons voté \$11,000 il y a deux ans.

**Sir HECTOR LANGEVIN :** Cette demande de crédit est pour de nouveaux édifices. L'édifice actuel est un édifice portatif, mais c'est une très pauvre construction. Le gouverneur ne pourrait y passer un autre hiver sans qu'on y